

RÉUNION DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION DU BDF

PROCÈS VERBAL

LIEU. Visioconférence

DATE. 09/07/2024

HORAIRE : 11h00 à 12h30

PRÉSENCES: **Membres**

Peter Schlembach (PSch)	X	Bart Verdickt (BV)	
Pierre Gyselinck (PG)		Thomas Dabeux (ThD)	
Gisèle Marlière (GM)	X	Marc Trémouroux (MTX)	
Charlotte Aelbrecht (ChA)	X		

Secrétariat

V. Duchenne (VDE)	X	O. Magritte (OME)	X
N. Mastsepan (AMN)		E. Parent (EPT)	
M. Dossin (MDN)	X		

		OBJET
1	A	Approbation du rapport du 14/05/2024 Le rapport est adopté
	B	EDF – Art.19 1. Note « transition des institutions vers les services de proximité et la vie autonome » a) Version modifiée – Note EDF b) Position BDF c) Board : Vote en ligne 2. Rencontre collaboratrice Commission européenne 3. Position NOOZO 4. Situation BDF/NOOZO/GRIP 5. Note de position CSNPH à retravailler <ul style="list-style-type: none">PG : La note du BDF est claire. Elle précise que celle d'EDF n'est pas parfaite et comment elle doit être adaptée : elle ne propose pas une transition, mais la fermeture du jour au lendemain. Ce n'est pas acceptable. La personne doit pouvoir choisir un lieu de vie collectif, sur base de conditions acceptables : elle ne doit pas être obligée de prendre les soins proposés par l'institution... La réaction de NOOZO est compréhensible. La rectification auprès d'EDF est OK.PSch : Au niveau de l'AGA de l'EDF, le point n'a été abordé que pour préciser qu'il ne serait pas discuté et renvoyé au Board. L'ensemble de la procédure n'est pas démocratiqueGM : EDF n'a manifestement pas envie de mettre cela en discussion.

	<ul style="list-style-type: none"> • CHA : la position de DITO est que la personne doit pouvoir choisir son lieu de vie, avec les options qu'elle souhaite. • GM : il est important d'être clair au niveau des membres du BDF. Tous sont d'accord avec la note BDF et avec l'abstention du BDF sur la note EDF. La manière de voir de NOOZO est moins nuancée, mais nous rejoint sur droit de choix de vie en ce compris dans un environnement collectif. NOOZO n'est pas membre du BDF. C'est pour les organisations qui sont membres de NOOZO et du BDF que les choses sont plus compliquées. Dans les faits, le BAP en Flandre ne change rien : ils ont leur budget personnalisé mais vivent dans un lieu commun. L'important est que la personne ait le choix. Mais qu'en est-il des personnes en situation de handicap mental important ou de forte dépendance ? Lors de la réunion consacrée à la note BDF, il ressortait que le BDF est d'accord avec certains aspects de la note EDF. Il faudrait vérifier que cela apparaît bien dans la note BDF. • VDE : la divergence BDF – NOOZO existe aussi au niveau de l'enseignement et de l'emploi. Il est important de connaître la position de KANDO et de DITO. • PG : les parents d'enfants scolarisés ne veulent pas de l'école ordinaire car ils ne veulent pas de stigma et de concurrence permanente. KANDO est OK pour l'enseignement inclusif s'il est suffisamment subsidié. En principe, l'enseignement spécialisé peut être supprimé si une bonne qualité de vie dans l'enseignement ordinaire peut être garantie. • ChA : DITO est 100% pour l'enseignement inclusif, dans un monde idéal. Il n'est pas souhaitable de séparer les enfants. Mais le M-Decreet n'est pas suffisant. Pour l'emploi, seules des personnes en situation de handicap « léger » travaillent. Les personnes les plus vulnérables sont dans des institutions. L'idéal serait de les inclure, mais il n'y a pas de point de vue officiel de DITO sur la fermeture des entreprises de travail adapté. • PG : Pour ce qui est de l'emploi en entreprises de travail adapté, KANDO constate que très peu de personnes en situation de handicap avec des besoins importants y trouvent leur place. • Gisèle : les points de vue de DITO et KANDO correspondent à ce qui est dans la note BDF. Il faudrait davantage souligner qu'on veut tendre vers l'inclusion. Mais que tant que les moyens ne sont pas disponibles, l'enseignement spécialisé et les ETA ne doivent pas être supprimés. • VDE : lors de la rencontre avec la collaboratrice de la Commission européenne, ThD et PG étaient présents. ThD a fait un bon travail de plaidoyer. La collaboratrice de la Commission nous a rassurés : la ligne directrice ne créera pas de nouveaux droits et il n'est pas question de supprimer des financements. La Belgique n'est pas dans le viseur du tout. Elle demande des exemples de bonnes pratiques à reprendre dans les lignes directrices. Nous allons parler des Pilotis, en avez-vous pour la Flandre ???
C	<p>UNCRPD – Dialogue constructif : état de la situation</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Rédaction : intégration finale, synthèse, document partagé... 2. Genève <ul style="list-style-type: none"> • Délégation BDF & logistique • Coormulti 2 juillet AM • Préparation BDF, Grip et UNIA -05/06 et 04/07/2024 • Online Task Force : 22.07 ? • Genève, 20-23/08/2024

	<p>3. Communication</p> <ul style="list-style-type: none"> • GM : Le principe accepté lors de la réunion du 4/7 est de rédiger un document succinct collaboratif sur des bases communes. Il ne reprendra pas de points de vue particuliers. Ainsi, pour l'article 19, GRIP ne peut pas présenter sa position, il doit reprendre ce sur quoi tout le monde est d'accord. • CHA : Lors du dialogue constructif, ne s'agit-il pas de préciser les situations vécues par les personnes en situation de handicap sur le terrain ??? • VDE : Oui, mais il faut aussi présenter des recommandations. • OME : Suite au dialogue constructif de 2014, le Comité des droits des personnes handicapées avait recommandé à la Belgique une planification pour aller vers l'inclusion. Désormais, il existe des plans, mais ils sont insuffisants. Ce qu'il faudrait obtenir du Comité, c'est qu'ils demandent des plans plus clairs, assortis de sanctions. Il faut des recommandations réalistes à appliquer dans les 4 années à venir pour mettre en œuvre la Convention • GM : En Wallonie et à Bruxelles, les politiques et les représentants des administrations ne se doutent pas qu'ils vont recevoir des critiques très acerbes. Or les moyens ne sont pas dégagés et il y a un retard important par rapport à la Flandre, notamment en ce qui concerne le droit de choix. • PG : il est important de laisser du temps pour la mise en œuvre. Arrêter les financements de manière abrupte n'arrange rien. Il faut utiliser les financements pour aller vers une société plus inclusive. Il est impossible de tout changer du jour au lendemain. • VDE : Un document partagé va être envoyé aux membres des délégations BDF, GRIP et UNIA, avec une proposition de répartition des prises de paroles par article.
D	<p>UNCRPD – COSP 17 : rapport PG</p> <ul style="list-style-type: none"> • PG : a transmis son rapport en anglais. Les membres de l'OABO ont pu en prendre connaissance. Il explique qu'il a été choqué par la manière dont les personnes en situation de handicap sont traitées en Australie..
E	<p>BDF -Internet Sites BDF- CSNPH : proposition du secrétariat</p> <ul style="list-style-type: none"> • OME explique que le secrétariat est en recherche d'une solution dont le coût peut être pris en charge par le SPF. Lors de l'AG de novembre, une présentation sera faite du projet de nouveau site. Les membres auront la possibilité d'en faire la critique et de proposer les adaptations qu'ils jugeront nécessaires.
F	<p>BDF Organisation des réunions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Horaire OABO second semestre <ul style="list-style-type: none"> ▪ 09/07 en ligne de 11h à 12h30 ▪ 10/09 en présentiel salle FARO de 11h à 12h30 ▪ 12/11 en ligne de 11h à 12h30 • AG 19.12.2024 • Calendrier 2025 – Projet : à renvoyer, sera arrêté lors de la réunion OABO du 10/09/2024
G	<p>Agenda EDF à venir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Board EDF en Espagne – 8 et 9 novembre 2024

		<ul style="list-style-type: none"> Journées européennes de la personne handicapée – 28 et 29 novembre : CHA y participera en tant que vice-présidente du Comité des jeunes de l'EDF.
2	H	<p>Divers :</p> <ul style="list-style-type: none"> Access City Award : <ul style="list-style-type: none"> ette année, ils mettent le focus sur des projets « accessibilité » GM : a transféré vers ses collègues en charge d'Handicity PG explique que Kando va être obligé de changer de nom car une autre organisation utilise déjà ce nom. Il est vraisemblable que le nom retenu sera CANNET (???)
3	ZA	<p>SDG : Appel à projet de la Fondation Roi Baudouin « The good Wave »</p> <ul style="list-style-type: none"> Pour information